



Mise à disposition d'un ASH

(Expérimentation terminée)

Collège André Siegfried

ROUTE DE LA GARE , 76430 ST ROMAIN DE COLBOSC

Site : <http://andresiegfried.arsene76.fr/adaptations-scolaires/espace-parents-eleves/>

Auteur : Iaria SEBASTIANO

Mél : ce.0761689y@ac-rouen.fr

Cette action a pour objectif d'accompagner une amélioration de la prise en charge des publics d'élèves dans leurs diversités. Elle vise à faire évoluer les représentations des équipes éducatives et des usagers du collège sur les élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle s'appuie sur des échanges de pratiques et travail en partenariat étroit avec les écoles du premier degré du secteur pour une amélioration de la continuité du parcours des élèves. Elle devrait permettre la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques et d'évaluation.

Plus-value de l'action

Meilleure visibilité pour les enseignants de l'établissement et les familles des élèves concernés des possibilités d'aménagements pédagogiques pour les élèves à besoin spécifiques.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

- Les élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire et leurs familles.
- Les équipes éducatives.

A l'origine

- Connaissances partielles des modalités d'accueil des élèves en situation de handicap.
- Manque d'accompagnement théorique et méthodologique pour un accueil adapté et efficace.
- Besoin d'un interlocuteur privilégié et spécialisé pour les questionnements inhérents aux situations toutes différentes et spécifiques.
- Manque de visibilité des pratiques pédagogiques adaptées mises en œuvre de façon « confidentielle » par les enseignants dans leurs classes et absence de formalisation de procédures diffusables et transférables.

Objectifs poursuivis

- Evolution de la prise en charge des publics d'élèves dans leurs diversités.
- Evolution des représentations des équipes éducatives et des usagers du collège sur les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Echanges de pratiques et travail en partenariat étroit avec les écoles du premier degré du secteur pour une amélioration de la continuité du parcours des élèves.
- Mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques et d'évaluation.

Description

Cette action a pour objectif d'accompagner une amélioration de la prise en charge des publics d'élèves dans leurs diversités. Elle vise à faire évoluer les représentations des équipes éducatives et des usagers du collège sur les élèves à besoins éducatifs particuliers. Elle s'appuie sur des échanges de pratiques et travail en partenariat étroit avec les écoles du premier

degré du secteur pour une amélioration de la continuité du parcours des élèves. Elle devrait permettre la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques et d'évaluation.

Modalité de mise en œuvre

- Information aux familles susceptibles d'être concernées de la présence d'un interlocuteur privilégié au sein de l'établissement : adresse mail et ligne téléphoniques dédiées.
- Information aux équipes éducatives de la disponibilité et des missions spécifiques de leur collègue identifiée comme « personne-ressource ».
- Mise en ligne sur le site du collège d'un espace dédié en direction des personnels : exemples d'adaptations, foire aux questions, éléments législatifs, définitions des troubles des apprentissages dans leur diversité et présentations des structures existantes, tutoriels vidéo.
- Mise en œuvre d'une nouvelle procédure de formalisation des PAP et de leur suivi.
- Développement de la pratique de travail en « îlots bonifiés » dans de nombreuses disciplines : français, SVT, mathématiques, histoire-géographie, anglais.

Trois ressources ou points d'appui

-

Difficultés rencontrées

-

Moyens mobilisés

Attribution d'une HSA pour l'enseignant missionné, Monsieur MANTION, professeur d'EPS titulaire du 2CASH.

Partenariat et contenu du partenariat

- Enseignant référent du secteur, MDPH.
- Formation continue de l'enseignant (Stage à Suresnes) et inscription dans un dispositif DIF pour l'obtention d'un diplôme universitaire sur les TSA (auto financement de l'enseignant à hauteur de 1000 euros).
- Accueil de collègues en formation 2CA SH et sollicitation de l'enseignant par l'équipe de formation académique.
- Facilitation de l'intervention de professionnels du secteur : présentation aux familles de la bibliothèque sonore lors d'une réunion en soirée dans l'établissement.

Liens éventuels avec la Recherche

-

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Les effets attendus :

- Au niveau des équipes pédagogiques : connaissance des troubles et de leurs conséquences sur les apprentissages pour une meilleure prise en charge ; évolution qualitative de la constitution des dossiers spécifiques par une meilleure connaissance des enjeux et procédures, modification des pratiques pédagogiques et des modalités d'évaluations ; diffusion de ces pratiques dans les équipes disciplinaires et comparaison des « effets » sur les élèves – notamment ceux en difficulté – en comparaison avec les pratiques antérieures.
- Au niveau des élèves : une inclusion effective dans la classe et l'établissement ; une prise en charge adaptée au plus près de la spécificité des besoins ; un accès facilité aux procédures liées à l'adaptation des examens et des choix d'orientation, de nouvelles modalités d'apprentissage (travail en îlots bonifiés) et une nouvelle approche de l'évaluation.
- Au niveau des familles : faciliter l'accès aux familles des élèves à besoins éducatifs particuliers aux informations leur permettant de faire des choix éclairés en termes de poursuite de scolarité et d'orientation.

Les indicateurs de résultats retenus :

- Au niveau des enseignants : sollicitation par les équipes de la personne-ressource et utilisation des outils qui leur sont proposés (nombre de visites des pages concernées sur le site du collège, nombre de demandes de rencontres avec la personne-ressource) ; amélioration significative de la qualité des dossiers complétés.
- Au niveau des élèves : Inclusion effective dans la classe et l'établissement ; évolution positive de l'estime de soi, nouvelle implication dans le processus d'évaluation, envisagé différemment et mieux approprié, solidarité favorisée par le travail en groupe.
- Au niveau des familles : inscription volontaire dans les démarches suggérées ; amélioration de la qualité de la relation

Documents

=> Classe de cinquième à projet adapté pour les élèves porteurs de troubles spécifiques du langage

Pour prendre connaissance d'une action complémentaire

URL : <http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=10251>

Type : diaporama

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Autoévaluation :

- Bilans trimestriels avec l'équipe de direction.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

- Mises en œuvre facilitées des notifications MDPH : AVS, matériel adapté... permettant à l'élève de tirer profit rapidement de la compensation accordée.
- Efficacité des aménagements proposés par les professeurs : les conseils de classes ont permis de révéler l'évolution tant en termes des résultats qu'au niveau du comportement des élèves (effet valorisant et motivant de la hausse des résultats et de la prise en compte des spécificités de chacun).
- Meilleures autonomie en lecture pour les élèves s'étant approprié l'outil « bibliothèque sonore ».

Sur les pratiques des enseignants :

- Echanges facilités et « décomplexés » sur les besoins spécifiques de certains élèves et les difficultés rencontrées pour s'y adapter au mieux.
- Adaptation des modalités d'évaluations.
- Mise en place des « îlots bonifiés » dans la pratique de plusieurs enseignants dans diverses disciplines : Histoire-Géographie, Mathématiques, Anglais...
- Adaptations « techniques » : utilisation de la barre-scanner, de la souris-scanner, usage de macro-commandes avec l'aide de la personne-ressource.
- Mise en place d'un dispositif solidaire au sein des classes : organisation des photocopies de cours pour les élèves en éprouvant le besoin par des élèves volontaires identifiés.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

- Echanges interdisciplinaires facilités par une pédagogie commune : l'exemple des îlots bonifiés.
- Anticipation de l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers par des contacts davantage formalisés avec le premier degré (en lien avec l'enseignant référent du secteur).
- Identification réussie de la personne ressource comme interlocuteur privilégié et disponible quelle que soit la discipline concernée.

Sur l'école / l'établissement :

- Identification des besoins et prise en charge plus rapides en début d'année scolaire.
- Partenariat intensifié et/ou à développer davantage entre les différents services sur la problématique de l'inclusion et des aménagements scolaires : infirmerie, assistante sociale, CPE.

Plus généralement, sur l'environnement :

- Identification de la personne-ressource par les professionnels de santé en lien avec les familles : orthophonistes, ergothérapeute etc. Ce partenariat permettant une meilleure réactivité et une meilleure efficacité.
- Reconnaissance du dispositif par les autorités académiques : facilitation de la visibilité.
- Partenariats extérieurs : bibliothèque sonore, professionnels de santé, ESPE de ROUEN (présence cette année de trois stagiaires 2CASH).